

Mr Jean-François RAYNAL.
Vice-président aux Mobilités.
Hôtel du Département
2 place André Mignot
78012 Versailles Cédex.

Vernouillet, le 28 octobre 2015.

Objet : Projet d'école maternelle à Vernouillet près du tracé de la déviation de la RD154.

Monsieur le Vice-président,

au cours de la réunion organisée à Vernouillet sur le projet de la voie de contournement Vernouillet-Verneuil-sur-Seine, vous avez précisé qu'il n'y avait pas à avoir d'écoles près de cette déviation. Bien que nous nous opposions sur ce dossier, il n'en demeure pas moins que j'ai apprécié cette remarque de bon sens !

Malheureusement, la Municipalité a un projet d'école maternelle de 4 classes à quelques dizaines de mètres de cette possible déviation.

De plus, cette école se situerait à proximité de champs cultivés utilisant des produits phytosanitaires. A la première présentation de ce projet, ce sont les agriculteurs qui ont alertés la Municipalité sur les dangers d'une implantation d'une école à cet endroit.

Mme Hélène Brioix-Feuchet m'a remercié il y a quelques mois d'avoir porté son attention sur ce problème des phytosanitaires pour le collège qui est implanté juste à côté. C'est donc d'autant plus dommageable de prévoir une école maternelle à proximité.

Il y a pourtant au sujet des écoles, des solutions plus simples, plus rapides et moins coûteuses. Mais la Municipalité fait la sourde oreille.

Une lettre de soutien confirmant votre incompréhension à l'implantation d'une école à cet endroit ou une intervention personnelle auprès de la Municipalité ne pourrait que bénéficier aux enfants.

Veillez, Monsieur le Vice-président, recevoir toutes mes salutations distinguées.

Jean-Pierre Grenier, Président.
06.76.00.56.95.